

Bulletin d'informations RESIR

SENTINELLES OVINS CAPRINS

SOMMAIRE

Réseau d'élevages sentinelles Ovins caprins

- Epidémiosurveillance et Epidémiologie p. 1.
- Données du suivi p. 3.



Réseau d'élevages sentinelles ovins caprins

Epidémiosurveillance, épidémiologie

Principes

L'**épidémiosurveillance** permet de connaître l'état sanitaire du cheptel par un suivi en continu de pathologies ciblées, de donner l'alerte en cas d'épidémies majeures et de décider quelles sont les mesures à prendre afin de mettre en oeuvre des actions correctives ou préventives et de proposer des méthodes de lutte efficaces.

L'**épidémiologie** doit permettre la détection de pathologies nouvelles, absentes jusqu'alors du territoire ou ayant été éradiquées et qui pourraient être à nouveau réintroduites par le biais d'importations ou de mouvements d'animaux.

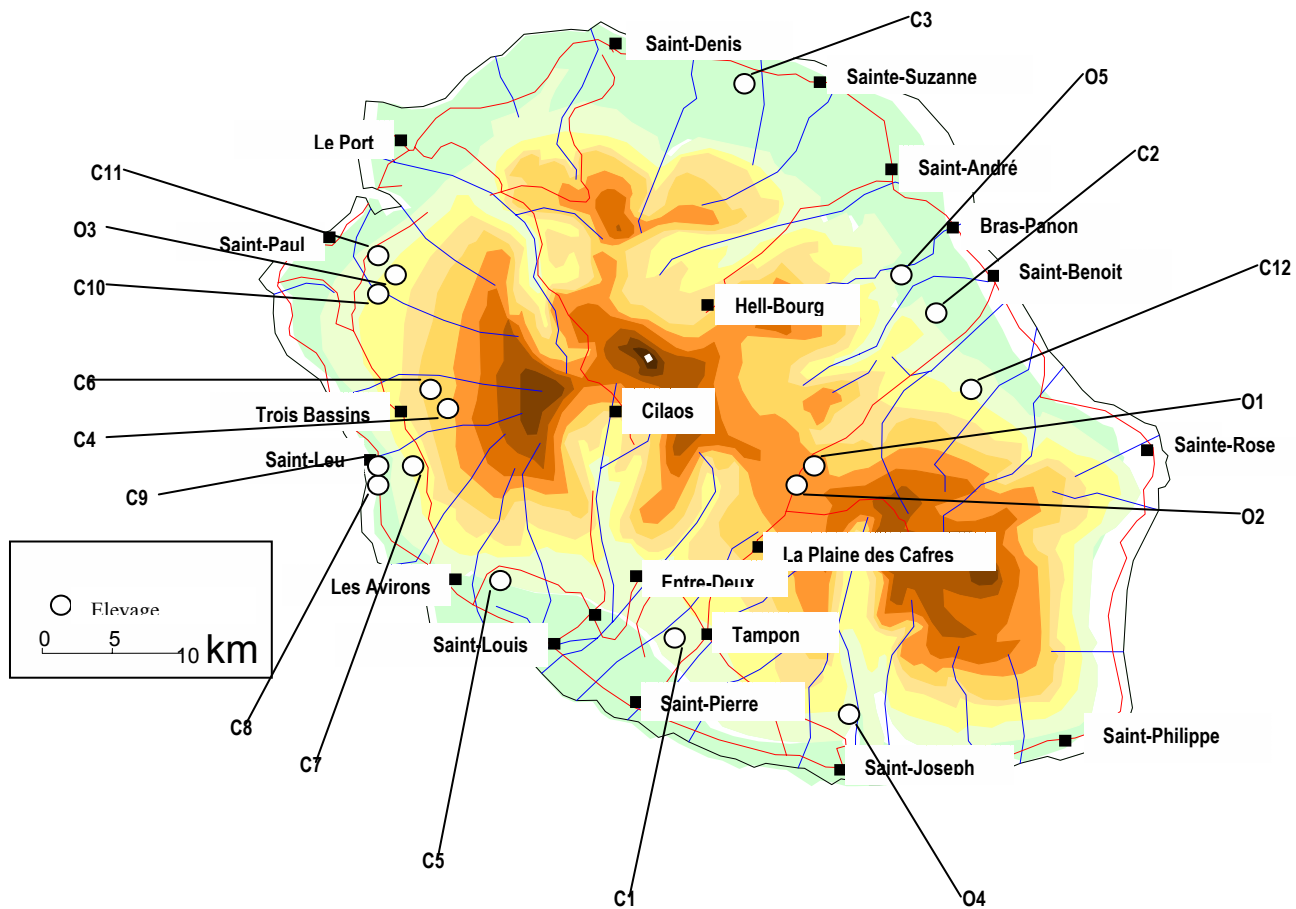
Dans cet objectif, la mise en place d'un réseau de fermes sentinelles permet de récolter suffisamment d'informations sanitaires afin d'être réactif en cas d'épizootie et de maintenir active la vigilance sanitaire de la filière.

Choix des sentinelles

La filière organisée de producteurs ovins et caprins du département est constituée pour les ovins d'une association l'APEOR, créée en 1999 et pour les caprins de la Coopérative des Producteurs de Caprins de la Réunion (C.P.C.R). Ces deux groupements organisés réalisent un suivi de leurs adhérents. La plupart des élevages caprins indépendants sont non filiarisés (exploitations de taille intermédiaire et élevages familiaux).

Afin de mener à bien sa mission d'épidémiologie, le RESIR a donc mis en place un réseau d'élevages sentinelles, pas obligatoirement intégrés dans des structures filiarisées, pour lesquels les risques de dissémination en cas d'épidémies sont importants.

Ces élevages sentinelles de productions ovines et caprines ont été choisis sur toute l'île (zones à climatologie variée).



Carte de répartition des fermes sentinelles

Descriptif des fermes sentinelles

Caprins	Taille cheptel	Production	Autres espèces présentes	adhérent	Commune	Sentinelles RESIR
C12	120	Viande	Lapins	CPLR	St Benoit	caprins
C1	100	Viande	bovins	AREB	St Pierre	caprins
C2	30	Lait			St Benoit	caprins
C3	50	Viande			Ste Marie	caprins
C4	200	Viande	bovins	SICA REVIA	Trois Bassins	caprins
C5	280	Viande			Etang-Salé	caprins
C6	8	Viande	canards/poulets	APR/RESIR	Trois Bassins	caprins/volailles
C7	115	Viande			Piton St Leu	caprin
C8	139	Viande			Pointe au sel St Leu	caprin
C9	39	Viande			Pointe au sel St Leu	caprin
C10	10	Viande	bovins	CPCR	Guillaume St Paul	caprin
C11	10	Viande			Guillaume St Paul	caprin
C13	25	Lait			Etang-Salé	caprin
Ovins						
O1	100	Viande	Bovins	APEOR	Plaine des cafres	ovins
O2	150	Viande		APEOR	Plaine des cafres	ovins
O3	20	Viande	équins		St Paul	ovins
O4	50	Viande	Bovins		Saint-Joseph	ovins
O5	99	Viande	équins/porcins		St André	ovins

Intérêts

L'éleveur sentinelle bénéficie d'un appui technique sanitaire, financier et épidémiologique du RESIR en cas d'épizootie sur l'exploitation. Il doit appliquer un plan de prophylaxie usuel dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec le RESIR.

Le RESIR, pour sa part, collecte les données techniques et sanitaires des animaux mis sous surveillance sur l'exploitation et intervient dès que le seuil de mortalité défini est dépassé. Cela permet de maintenir une surveillance et une vigilance actives vis à vis des risques d'épizooties majeurs qui peuvent survenir sur les espèces ovines et caprines.

L'intérêt de ce réseau est donc bien collectif : les différents détenteurs du département sont concernés par l'éventuelle détection de pathologies nouvelles qui pourraient s'étendre rapidement, et également du suivi en continu de pathologies ciblées.

Le réseau d'élevages sentinelles de fermes d'ovins et de caprins a démarré en septembre 2002 par la signature des protocoles de suivi. Actuellement 18 élevages, situés dans toutes les zones de l'île, sont intégrés, et l'objectif est d'une vingtaine avant fin 2002.

Les conduites de troupeau sont très différentes notamment en terme de logement des animaux avec des élevages totalement en stabulation et d'autres totalement en pâturage libre.

Les visites des techniciens du RESIR tous les 1 à 2 mois, permettent de recenser les données techniques et sanitaires et d'apporter des conseils précis aux éleveurs dans la conduite de leur élevage. Lors d'épisodes pathologiques majeurs et particuliers, les frais vétérinaires et les analyses de laboratoire peuvent être pris en charge par le RESIR.

Le RESIR met en place une fiche ovins/caprins de compte-rendu des visites d'élevage, afin d'homogénéiser et de centraliser les informations sanitaires et pathologiques existantes.

Données du suivi

SUIVIS ELEVAGES SENTINELLES CAPRINS											
EXPLOITANT :.....				Espèce:.....		Race :		Provenance :			
				Nb de femelles:.....		Effectif total:.....					
ADRESSE :				Age + 1 an 6 mois à 1an 0 à 6 mois				Bât m ² :		Surface pâturage:	
								TEL :			
Date	vaccins	N° id	Age	Poids	Type d'aliment		Evènements pathologiques	Nbre de morts	Médicaments administrés	Autopsies	Obs
					Fourrage	Concentré					

Un des objectifs est d'obtenir une photographie des pathologies ovines et caprines sur l'île et aussi de restituer ces informations aux différents partenaires.

Il permet aussi d'être informé de la situation sanitaire du département dans le cadre de cette veille sanitaire globale des pathologies des petits ruminants.

RESIR – n° 69/96 – R.N. 3 – P.K. 19 – 97418 La Plaine des Cafres - tel : 02.62.27.54.07 – fax : 02.62.27.55.47
Cécile SQUARZONI, vétérinaire, responsable – Sophie POIRIER, Vétérinaire, adjointe - Céline PACARY, ingénieur, adjointe – Jean-Yves RAELISON, informaticien – Sonia ETHEVE, Laurent HOAREAU et Vincent DAMBREVILLE, techniciens sanitaires – Machila COOPAMAH, secrétaire – Fabienne ATCHAMA, opératrice de saisie.
E-Mail : resir.gds@wanadoo.fr